

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 60010

Numéro SIREN : 493 759 880

Nom ou dénomination : AA EUROP TAXIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 4506

Désignation de l'entreprise SARL AA EUROP TAXIS SARL

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 104 RUE DE CALAIS 62500 SAINT-OMER

SIREN 4 9 3 7 5 9 8 8 0

N° Réf. :

Durée de l'exercice en nombre de mois * 112

Durée de l'exercice précédent * 112

RCS Boulogne s/m

				Exercice N clos le		
				31/12/2017		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	186000	012	186000	
	Autres *	014	899	016	675	
	Immobilisations corporelles *	028	86776	030	50967	
	Immobilisations financières * (1)	040	2340	042	2340	
Total I (5)		044	276016	048	239982	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068	68270	070	66854	
	Autres * (3)	072	32861	074	32861	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	27315	086	27315	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II		096	128447	098	127031	
Total général (I+II)		110	404463	112	367014	
PASSIF				Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			5000	
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126			500	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			30660	
	Report à nouveau	134			-16478	
	Résultat de l'exercice	136			1900	
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142			21582
	Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			65686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			46456	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	601		233288	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176			345431	
Total général (I + II + III)		180			367014	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AA EUROP TAXIS SARL		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2017
					1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	215		214
		Services *	217		218
		dont export et livraisons intracommunautaires			496707
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				
Autres produits					230
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : 14772 – immobilier : 5221)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	677
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259	
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260	254
		Total des charges d'exploitation (II)			264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1900
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1		352
			Déficit col. 2		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
	Déficits antérieurs reportables * 19824 dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1		370	
		Déficit col. 2		372	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AA EUROP TAXIS SARL

31122017

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	186000	402		404		406	186000				
	Autres	410	899	412		414		416	899				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	791	452		454		456	791				
	Matériel de transport	460	71753	462	9471	464	2676	466	78548				
	Autres immobilisations corporelles	470	7437	472		474		476	7437				
Immobilisations financières		480	2340	482		484		486	2340				
TOTAL		490	269221	492	9471	494	2676	496	276016				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	224	502		504		506	224		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	791	542		544		546	791		
	Matériel de transport	550	15180	552	15779	554	2676	556	28283		
	Autres immobilisations corporelles	560	5824	562	909	564		566	6734		
TOTAL		570	22021	572	16688	574	2676	576	36033		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
		TERRAINS CONST.	MATERIEL OUTILL.	FINANCIERES	DIVERSES	IMMO INCORPOR.								
		TITRES PLCT	PROPR. INDUST.											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme								
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4	2676	2676		1951	1951									
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	2676	580	2676	582		584	1951	586	1951	581	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590		583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)											591			
TOTAL										596	1951	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL AA EUROP TAXIS SARL						31122017		Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	1 4 1 6	654		656	1 4 1 6	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682	1 4 1 6	684		686	1 4 1 6	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715		2					
Constructions	720		725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5					
Matériel de transport	750		755		6					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7					
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	1 9 8 2 4	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995		
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996		
Déficits reportables			984	1 9 8 2 4	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice			860	1 1 7 9 0	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129		
Total des déficits restant à reporter			870	3 1 6 1 4	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800		
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	-2500	
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	49671	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	40384	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	0	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SARL AA EUROP TAXIS SARL

Exercice N clos le : 31122017 Annexe 2033 D - Cadre C

	MONTANT A L'OUVERTURE		15686			
	MONTANT UTILISÉ		15686			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		29286			
	MONTANT A LA CLÔTURE		29286			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés	22498	22498		
		Charges sociales provisionnées	3375	3375		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	25873	25873		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		940	940		
15220	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale		2473	2473		
4900	Etat					
	Produits et charges externes diverses					
20120	TOTAL		29286	29286		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D
cadre C

Désignation de l'entreprise : SARL AA EUROP TAXIS SARL

Exercice N clos le : 31122017

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
AMENDES PENALITES	45	CREDITS IMPOTS	504
DEPENSES DE MECENAT	840	CICE	14072
TOTAL 330	885	TOTAL 350	14576

Désignation de l'entreprise: SARL AA EUROP TAXIS SARL										Néant ☐ *											
Exercice ouvert le 0 1 0 1 2 0 1 7 et clos le 3 1 1 2 2 0 1 7																					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises									108	496707											
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés									118												
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante									119												
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges									105												
TOTAL 1									106	496707											
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Production									115	9											
immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation									143												
Subventions d'exploitation reçues									113												
Variation positive des stocks									111												
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée									116												
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation									153												
TOTAL 2									144	9											
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Achats									121												
Variation négative des stocks									145												
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances									125	168579											
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois									146												
Taxes déductibles de la valeur ajoutée									133												
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									148	2											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée									128												
Fraction déductible de la VA des dotations aux amortissements afférents à des immob. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois									135												
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante									150												
TOTAL 3									152	168582											
IV - Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3									137	328134											
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)									117	328134											
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			020																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022					Effectifs au sens de la CVAE			023										
Période de référence			024			/			/			160			/			/			
Date de cessation						/			/												
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs																					
Effectifs moyens du personnel * :									376	8											
dont apprentis									657												
dont handicapés									651												
Effectifs affectés à l'activité artisanale									861												

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 4 9 3 7 5 9 8 8 0

Dénomination de l'entreprise SARL AA EUROP TAXIS SARL

Adresse (voie) 104 RUE DE CALAIS

Code postal 62500 Ville SAINT-OMER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination EUFLORICK
N° SIREN (si société établie en France) 8 1 8 1 7 2 9 9 1 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Adresse : N° 23 Voie RUE ANATOLE FRANCE
Code Postal 62380 Commune LUMBRES Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 4 9 3 7 5 9 8 8 0

Dénomination de l'entreprise SARL AA EUROP TAXIS SARL

Adresse (voie) 104 RUE DE CALAIS

Code postal 62500 Ville SAINT-OMER

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

AA EUROP'TAXIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 104, rue de Calais
62500 ST OMER
493 759 880 RCS BOULOGNE SUR MER

PROCURATION

Je soussigné Patrick VASSEUR,
demeurant 56, rue Edouard Leducq 62570 WIZERNES,

Agissant en qualité de gérant de la société AA EUROP'TAXIS,

Donne par les présentes pouvoir au cabinet FIDAKTYS, domicilié 3 rue Copernic à ARRAS (62000), de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

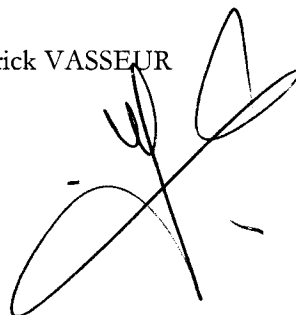
En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à ST OMER

Le 29 JUIN 2018

Patrick VASSEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' and 'S' intertwined, with a horizontal line crossing through them.

AA EUROP'TAXIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 104, rue de Calais
62500 ST OMER
493 759 880 RCS BOULOGNE SUR MER

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 décembre 2017

Le soussigné Patrick VASSEUR, gérant non associé de la société AA EUROP'TAXIS, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 par la société EUFLORICK, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

La société AA EUROP'TAXIS a fortement développé son chiffre d'affaires au travers d'une croissance externe et notamment par l'achat et la prise en location-gérance d'autorisation de stationnement d'un taxi, à savoir :

- achat avec effet au 1er janvier 2017 des ADS de LUMBRES (numéros 1, 2 et 3) ;
- achat avec effet au 29 avril 2017 d'une ADS de WATTEN (numéro 1) ;
- prise en location gérance avec effet au 1er mars 2017 d'une ADS de LICQUES (numéro 3)..

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Le chiffre d'affaires a fortement progressé, celui-ci est passé de 230 144 Euros au cours de l'exercice N-1 à 496 707 Euros au cours du dernier exercice.

Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société :

Cette évolution s'explique en majorité par les différentes croissances présentées ci-avant.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 sont les suivants :

Continuer le développement du chiffre d'affaires et maintenir un résultat bénéficiaire.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 496 707,00 euros contre 230 144,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 115,82%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 9,00 euros contre 3,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 200,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 216 601,00 euros contre 122 605,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 76,67%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 894,00 euros contre 6 623,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,39%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 220 484,00 euros contre 95 545,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 130,76%.

Le montant des charges sociales s'élève à 29 475,00 euros contre 19 562,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,67%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0,00 contre 0,00 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 104,00 euros contre 6 746,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 168,37%.

Le montant des autres charges s'élève à 2,00 euros contre 15,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,67%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 494 565,00 euros contre 251 097,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 96,96%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 151,00 euros contre -17 749,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 112,12%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -2 558,00 euros (-1 606,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -407,00 euros contre -19 356,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,90%.



Après prise en compte du résultat exceptionnel de 1 804,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 1 900 euros contre une perte de -16 478 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 111,53%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 900 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 900 euros
------------------------	-------------

Absorption des pertes antérieures	1 900 euros
-----------------------------------	-------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 21 582 euros.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

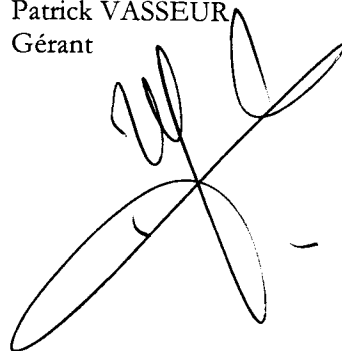
GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Fait à ST OMER
Le 3 JUIN 2018

Patrick VASSEUR
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name and title.

AA EUROP'TAXIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 104, rue de Calais
62500 ST OMER
493 759 880 RCS BOULOGNE SUR MER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 1 900 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 900 euros
Absorption des pertes antérieures	1 900 euros
Solde	----- 0 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance



AA EUROP'TAXIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 104, rue de Calais
62500 ST OMER
493 759 880 RCS BOULOGNE SUR MER

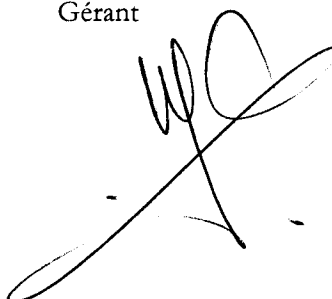
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2017

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée à ces articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à ST OMER
Le 3 JUIN 2018

Patrick VASSEUR
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a large loop and a long horizontal stroke.